

ÉOLIENNES FRAMPTON S.E.C.

Parc éolien communautaire de Frampton
*Prévention et contrôle d'espèces végétales
exotiques envahissantes
Suivi environnemental 2018*

5 décembre 2018

ÉOLIENNES FRAMPTON S.E.C.

Parc éolien communautaire de Frampton

Prévention et contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes Suivi environnemental 2018

5 décembre 2018

N/Réf. : BLXFRP00-741

Éoliennes Frampton S.E.C.

Marie-Ève Simard, M. Env.
Chargée de projets, environnement
Boralex

PESCA Environnement

Version originale signée par

Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.
Directrice de projet

Version originale signée par

Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.
Chargé de projet

Référence à citer :
PESCA Environnement (2018). *Prévention et contrôle d'espèces végétales exotiques envahissantes – Suivi environnemental 2018*. Parc éolien communautaire de Frampton. 6 p.

☐ TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	1
2	MÉTHODE	1
2.1	Localisation des zones sensibles à la présence d'EEE	1
2.2	Espèces potentiellement présentes	1
2.3	Documentation des observations	5
2.4	Recherche visuelle des EEE	5
3	RÉSULTATS	5
4	CAUSES POTENTIELLES D'INTRODUCTION	6
	BIBLIOGRAPHIE	6

☐ LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Liste des espèces végétales exotiques envahissantes potentiellement présentes dans le parc éolien communautaire de Frampton	2
Tableau 2	Espèces exotiques envahissantes observées dans le parc éolien communautaire de Frampton lors du suivi des EEE réalisé en 2018	5

☐ LISTE DES FIGURES

Figure 1	Inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes – Suivi environnemental 2018	3
----------	---	---

☐ LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Photographies des plants de roseau commun observés lors du suivi des EEE en 2018 dans le parc éolien communautaire de Frampton	
----------	--	--

1 Mise en contexte

Le parc éolien communautaire de Frampton, d'une puissance de 24 MW et comprenant 12 éoliennes Enercon, a été mis en service en décembre 2015. Ce parc éolien est situé sur des terres privées de la municipalité de Frampton dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Durant la phase construction, en 2015, un inventaire d'espèces végétales exotiques envahissantes (EEE) a été réalisé afin de vérifier leur présence sur le territoire. Aucune EEE n'a alors été détectée. Des mesures de prévention et des stratégies de contrôle et d'éradication des EEE étaient tout de même prévues, dans l'éventualité où des EEE auraient été détectées.

Dans le rapport complémentaire 2 – volume 4, le promoteur s'est engagé à végétaliser au fur et à mesure de l'avancement des travaux ainsi qu'à réaliser un suivi afin de détecter et d'éliminer au besoin les EEE dans les secteurs végétalisés à la suite de la construction. Le suivi doit être effectué en période estivale, au cours des deux années suivant la fin des travaux de construction, à savoir en 2017 et en 2018.

Le présent rapport relate le suivi des EEE de la seconde et dernière saison estivale, effectué par PESCA Environnement en juillet 2018.

2 Méthode

2.1 Localisation des zones sensibles à la présence d'EEE

Comme en 2017, le suivi des EEE a été effectué dans les superficies revégétalisées à la suite des travaux de construction, c'est-à-dire les talus du chemin principal et des chemins menant aux éoliennes, de même que les aires de travail des éoliennes restaurées. Au total, environ 13 km de chemins ont été parcourus afin de détecter la présence d'EEE (figure 1).

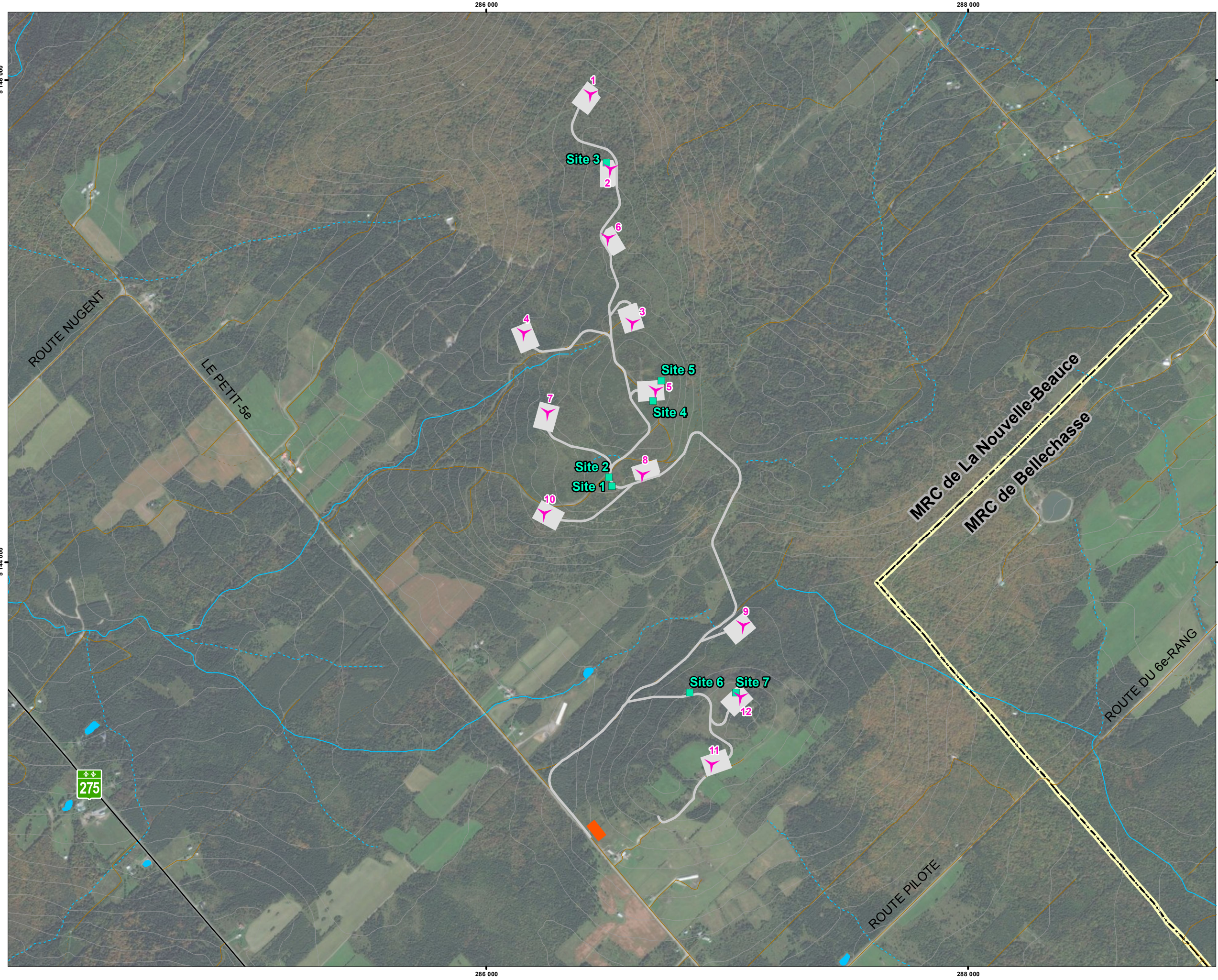
2.2 Espèces potentiellement présentes

Le tableau 1 présente les EEE potentiellement présentes au Québec selon les types d'habitats. Cette information est tirée de Sentinelle, un outil du MELCC (2018). La recherche dans le contexte du présent suivi a particulièrement ciblé les espèces indiquées comme présentes au Québec, bien qu'une attention ait été portée à toutes les EEE.

Tableau 1 Liste des espèces végétales exotiques envahissantes potentiellement présentes dans le parc éolien communautaire de Frampton

Nom français	Nom latin	Présence confirmée au Québec	Habitat / type
Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Oui	Milieu terrestre
Aloès d'eau	<i>Stratiotes aloides</i>	Non	Milieu humide / émergente
Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Oui	Milieu terrestre
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Oui	Milieu terrestre
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Oui	Milieu terrestre
Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Cabomba de Caroline	<i>Cabomba caroliniana</i>	Non	Milieu humide / submergée
Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Consoude officinale	<i>Symphytum officinale</i>	Oui	Milieu terrestre
Dompte-venin de Russie	<i>Cynanchum rossicum</i>	Oui	Milieu terrestre
Dompte-venin noir	<i>Cynanchum louiseae</i>	Oui	Milieu terrestre
Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	Oui	Milieu terrestre
Élodée dense	<i>Egeria densa</i>	Non	Milieu humide / submergée
Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	Oui	Milieu terrestre
Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	Oui	Milieu terrestre
Faux-nymphéa pelté	<i>Nymphoides peltata</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	Oui	Milieu terrestre
Glycérie aquatique	<i>Glyceria maxima</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Hydrille verticillé	<i>Hydrilla verticillata</i>	Non	Milieu humide / submergée
Impatiente glanduleuse	<i>Impatiens glandulifera</i>	Oui	Milieu terrestre
Iris faux-acore	<i>Iris pseudacorus</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Jacinthe d'eau	<i>Eichhornia crassipes</i>	Oui	Milieu humide / flottante
Laitue d'eau	<i>Pistia stratiotes</i>	Non	Milieu humide / flottante
Miscanthus commun	<i>Miscanthus sacchariflorus</i>	Oui	Milieu terrestre
Myriophylle à épi	<i>Myriophyllum spicatum</i>	Oui	Milieu humide / submergée
Myriophylle aquatique	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Non	Milieu humide / submergée
Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	Oui	Milieu terrestre
Nerprun cathartique	<i>Rhamnus carthartica</i>	Oui	Milieu terrestre
Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	Oui	Milieu terrestre
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	Oui	Milieu terrestre
Pétasite du Japon	<i>Petasites japonicus</i>	Oui	Milieu terrestre
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	Oui	Milieu humide / submergée
Renouée de Bohême	<i>Fallopia x bohemica</i>	Oui	Milieu terrestre
Renouée de Sakhaline	<i>Fallopia sachalinensis</i>	Oui	Milieu terrestre
Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica var. japonica</i>	Oui	Milieu terrestre
Rorippe amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Oui	Milieu humide / émergente
Salvinia	<i>Salvinia sp.</i>	Non	Milieu humide / flottante
Topinambour	<i>Helianthus tuberosus</i>	Oui	Milieu terrestre

Source : Préparé à partir d'informations tirées du MELCC (2018)



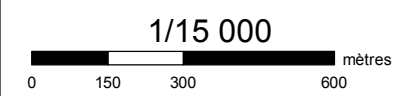
Éoliennes Frampton S.E.C.

Parc éolien communautaire de Frampton

Figure 1
Inventaire des espèces végétales exotiques envahissantes - Suivi environnemental 2018

Suivi d'espèces exotiques envahissantes en 2018

- Détection de roseau commun
- Équipements et infrastructures inventoriés**
- ✶ Éolienne
- Chemin d'accès aux éoliennes
- Aire de travail
- Poste de raccordement et bâtiment de contrôle
- Autres éléments**
- Chemin pavé
- Route locale non pavée
- - - Chemin non carrossable
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Courbe de niveau (équid. 10 m)
- Limite municipale
- Limite de MRC



Projection : NAD 1983 MTM 7
 Sources :
 © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2014.
 Crédits de la couche de service : Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community

2.3 Documentation des observations

Advenant la détection d'EEE, des photographies du spécimen ou de la colonie étaient prises et les informations suivantes étaient notées :

- Coordonnées de la colonie ou des plants;
- Nom de l'espèce;
- Superficie approximative de la colonie ou nombre approximatif d'individus.

2.4 Recherche visuelle des EEE

Le suivi a été effectué le 25 juillet 2018. Une technicienne en biologie de PESCA Environnement a activement recherché les EEE dans les zones sensibles. Les guides usuels en botanique ont été utilisés, au besoin, en complément de l'outil Sentinelle (MELCC, 2018).

3 Résultats

La présence d'une EEE, le roseau commun, a été confirmée à sept sites au cours du suivi réalisé par inspection visuelle en 2018 (tableau 2 et annexe A). Ces sites sont situés le long des chemins d'accès et en périphérie d'éoliennes (figure 1).

Tableau 2 *Espèces exotiques envahissantes observées dans le parc éolien communautaire de Frampton lors du suivi des EEE réalisé en 2018*

Site	Espèce exotique envahissante détectée	Dimension de la colonie (nombre de plants)	Coordonnées GPS (NAD83, MTM7)	
			X (m)	Y (m)
1	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	20	286 523	5 144 316
2	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	10	286 509	5 144 353
3	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	13	286 499	5 145 658
4	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	20	286 693	5 144 668
5	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	8	286 726	5 144 754
6	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	15	286 846	5 143 458
7	Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>)	5	287 036	5 143 459

Note : Le site 3 identifié en 2018 correspond au site 1 identifié en 2017, où 13 plants de roseaux communs avaient été dénombrés. Le site 4 identifié en 2018 correspond au site 3 identifié en 2017, où 20 plants de roseaux communs avaient été dénombrés.

Aucune EEE n'a été détectée à cinq des sept sites où des mesures d'éradication ont été mises en œuvre durant l'automne 2017, suite à la détection de roseau commun lors de la première année de suivi. En revanche, le roseau commun est toujours présent à deux sites sans toutefois que le nombre de plants n'ait augmenté.

4 Causes potentielles d'introduction

Dans une lettre datée du 13 mars 2018 adressée à l'initiateur, le MELCC souhaitait obtenir des précisions concernant les causes potentielles d'introduction d'EEE. Le parc éolien de Frampton est situé sur des terres privées. Le transport routier et le vent peuvent constituer des voies d'introduction et de dispersion d'EEE, notamment par les véhicules et les eaux de drainage le long des chemins forestiers (Hammoudi, 2018).

Bibliographie

Hammoudi, A. (2018). *Limiter la prolifération des plantes exotiques envahissantes dans le sud du Québec : étude du cas de la municipalité d'Ogden*, Université de Sherbrooke. Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.).

MELCC (2018). Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Sentinelle - Outil de détection des espèces exotiques envahissantes*. Repéré en août 2018 à <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>.

Annexe A Photographies des plants de roseau commun observés lors du suivi des EEE en 2018 dans le parc éolien communautaire de Frampton



Roseau commun – Site 1



Roseau commun – Site 2



Roseau commun – Site 3



Roseau commun – Site 4



Roseau commun – Site 5



Roseau commun – Site 6



Roseau commun – Site 7

